

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Français 2			
Code	ARPB1B11FRAN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aurélié SABUREGEYA (aurelie.saburegeya@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le métier de concepteur-rédacteur fait partie des débouchés offerts par notre cursus, la capacité à rédiger des textes publicitaires efficaces et accrocheurs est donc à développer dès la première année du bachelier.

La publicité pose une question intéressante, comment proposer une pensée unique tout en s'adressant au plus grand nombre? Comment s'approprier la langue à la fois comme outil de communication et d'expression créative?

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de la période, l'étudiant sera capable de:

- Maîtriser le langage professionnel de la rédaction publicitaire.
- Comprendre les mécanismes de communication en jeu dans les publicités imprimées.
- Rédiger des textes publicitaires efficaces pour les supports classiques (affichage, presse magazine, presse quotidienne).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ARPB1B11FRANA Français 2

24 h / 2 C

Contenu

- Introduction aux théories de la communication.
- Analyses de publicités.
- Théorie de la rédaction publicitaire.
- Exercices de rédaction publicitaire variés selon des contraintes précises.

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive.
- Ateliers d'écriture.
- Travaux de groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les notes de cours sont lacunaires de manière à soutenir l'attention des étudiants en classe et favoriser le questionnement et la discussion.
- La plupart des travaux se réalisant en classe, tous les étudiants présents ont la possibilité de soumettre leurs projets à l'enseignant au fil du travail, et bénéficient donc d'un avis préalable à la remise.
- De façon à améliorer le travail des étudiants, de nombreux exercices de rédaction sont corrigés collectivement : des travaux d'étudiants sont reproduits au tableau et font l'objet d'une analyse et d'une correction complète par l'ensemble de la classe.

Ouvrages de référence

Bernheim F.(2004), Guide de la publicité et de la communication. France: Larousse.

Dru J.-M.(2007), La publicité autrement. Mayenne, France :Gallimard.

Gicquel Y. et Bariety A.-S.(2008), Analyse publicitaire. Chambéry, France : Le génie des Glaciers.

Michel P.(2005), C'est quoi l'idée. Paris, France : Michalon.

Moors B.(2004), Les clés de la publicité aujourd'hui. Paris, France : Maxima.

Séchaud Y. (2007), Le dico des mots de la pub. Paris, France: De Vecchi.

Supports

Notes de cours et énoncés d'exercices imprimés distribués en classe, également disponibles sur la plateforme Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence au cours est obligatoire puisque la plupart des séances font l'objet d'un exercice noté. Il s'agit en général d'exercices de rédaction rapides réalisés seul ou en groupe avec le soutien du professeur et évalués sur 10. Le quadrimestre est aussi ponctuellement jalonné de tests théoriques ou d'analyses qui s'ajouteront également à la note du travail journalier.

L'examen écrit prévu en juin constitue le résumé des savoirs et savoir-faire acquis à l'occasion des travaux quotidiens.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	60		
Période d'évaluation			Exe	40	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- Le travail journalier n'est ni dispensatoire, ni récupérable, la fréquentation au cours est donc obligatoire.
- Les exercices réalisés au cours du quadrimestre préparent à l'épreuve qui clôture la période.
- En cas d'échec pour le travail journalier, l'étudiant(e) pourra remettre en jeu 100% de la note totale à l'occasion de la session de septembre, s'exposant alors à une épreuve plus complète.
- Les remises tardives seront sanctionnées, au-delà de 2 semaines de retard, l'exercice ne sera plus évalué.
- La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.
- Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).